

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **18 janvier 2023** à **19h30**

N° délibération
D2023-01-03

Date de convocation
13 janvier 2023

Date d'affichage
13 janvier 2023

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents excusés</i>	<i>Absent</i>	<i>Votants</i>
13	11	2		13

Étaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. GIRARD Guy	Mme KRÄWER Alice
M. MULLER Jean-Marie	Mme CAISSUTTI Claudie	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme WAGNER Mirèse	
M. POINSIGNON Gilles	Mme PECYNA Carole	
Mme LUBNAU Dominique	M. BOULANGE Philippe	

Étaient absents excusés

M. FALLITTO Giovanni	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia
M. MARTIN Michel	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge

Objet : **Lotissement Clos du Pré la Dame : vente de terrain (parcelle 354)**

VU la demande de permis d'aménager PA 057 654 20 M0001 déposée le 20 juillet 2020 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2020 accordant le permis d'aménager n° PA 057 654 20 M0001 pour la réalisation du lotissement du « Clos du Pré la Dame » ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2021 accordant le permis d'aménager modificatif n° PA 057 654 20 M0001-M01 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un acheteur souhaite acquérir la parcelle section 1 n°354 d'une surface totale d'environ 4 ares.

Le prix de la parcelle viabilisée serait fixé à 75 000,00 € TTC dont 5 000,00 € TTC au porteur d'affaires pris en charge par l'acheteur.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente de cette parcelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle section 1 n°354 d'une surface totale d'environ 4.00 ares.
- **APPROUVE** le prix de vente de la parcelle d'environ 4.00 ares à 75 000,00 € TTC dont 5 000,00 € au porteur d'affaires pris en charge par l'acheteur.
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente et à engager toute démarche nécessaire à la vente dudit terrain.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Fait à Silly-sur-Nied, le 18 janvier 2023
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



Signature et cachet